



CONSEIL RÉGIONAL

Jean-François CARON
PRÉSIDENT DU GROUPE
"les Verts"

Monsieur Guy BRASSART
Directeur de l'IUFM Nord-Pas de Calais
365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

N/Réf : 006/10 - JFC/MHR/MHV

Lille, le 21 janvier 2010

Monsieur le Directeur,

J'ai bien reçu votre courrier de décembre dernier relatif à un appel à la mobilisation pour la défense de la formation des enseignants et je vous en remercie.

Vous savez bien sûr à quel point les élus et militants du parti « les verts » que je représente en qualité de Président de groupe au Conseil régional, sont attentifs aux questions d'éducation et militent aujourd'hui comme hier pour un enseignement de qualité dans un environnement éducatif de qualité.

Nous pensons comme vous, que cette réforme du système de formation des enseignants ouvre la voie à de graves difficultés. Difficultés d'abord professionnelles et humaines pour les futurs professionnels de l'enseignement mais difficultés aussi pour les enfants et leurs familles alors que notre région souffre nous le savons tous, et pour ne citer que quelques exemples emblématiques, d'un taux d'illettrisme supérieur à la moyenne nationale, d'un nombre inquiétant « de décrocheurs » (plus de 8000) ou d'un nombre trop important de jeunes sortant sans qualification du système scolaire ...

Cette réforme s'inscrit malheureusement dans le droit fil de la politique menée par le Président Sarkozy et son gouvernement : une réforme sans réelle concertation avec les Élus locaux et les partenaires sociaux ; une réforme qui démontre une fois encore que les économies budgétaires priment sur le sens et la qualité des politiques mises en œuvre.

Nous aurions pu, dans un premier temps, être favorables au fait de permettre aux étudiants de préparer en parallèle un Master et le concours de professeur des écoles. En effet, trop de jeunes échouant au concours se retrouvent au final titulaires d'un L3 et sans qualification professionnelle.

Cependant, nous considérons que l'organisation proposée rend la tâche des étudiants extrêmement difficile et peu propice à la réussite. Nous dénonçons en particulier

- la concentration des épreuves en dernière année de master,
- la suppression de l'année de face à face pédagogique « encadrée » et rémunérée qui pour bon nombre d'étudiants permettait une ultime vérification de leur choix professionnel et surtout constituait le temps privilégié de l'apprentissage du métier d'enseignant. Des stages, qui plus est facultatifs, ne pourront jamais suffire à remplacer cette année complète de mise en situation professionnelle.

Enfin, tout comme vous, nous sommes inquiets quant au sort des 600 personnels des IUFM. Si une partie d'entre eux sera orientée vers les universités, qu'advient-il des autres ? Les textes sont à ce jour réellement imprécis. Nous comptons sur votre vigilance quant au suivi de ces personnes et au retour d'information que vous voudrez bien nous en faire. Les Conseillers régionaux n'ont pas de compétences en la matière et respectent l'autonomie des universités mais sont attachés au respect des salariés et de leurs droits.

Les choix de l'État sont inacceptables.

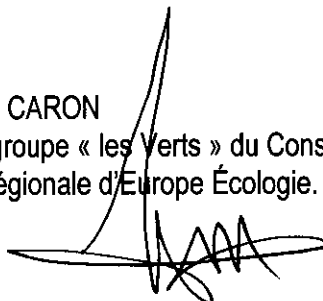
Depuis plusieurs années, les « verts » au sein de l'exécutif régional dénoncent la politique éducative de l'État et l'incessante diminution des moyens : nous avons soutenu les démarches engagées par les syndicats enseignants pour dénoncer la diminution des dotations d'établissement, nous avons alerté notamment en séance plénière et devant le Préfet de Région, nous avons dénoncé la disparition progressive des postes de RASED...

Lors d'une conférence à l'IUFM d'Arras en 2007, Philippe Mérieu disait « en France nous avons démocratisé l'accès à l'école (et j'ajouterai à l'université), mais nous n'avons pas démocratisé la réussite ... »

Cette situation n'est pas inéluctable et doit changer. La qualité de la formation des enseignants constitue un élément essentiel de ce projet éducatif. C'est l'ambition que portent les candidats d'Europe Écologie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-François CARON
Président du groupe « les Verts » du Conseil Régional
Tête de liste régionale d'Europe Écologie.



ORC

Conseil Régional Nord-Pas de Calais
Groupe des Verts

17 DEC 2009

Courrier arrivé le

après élus

Villeneuve d'Ascq, le 14 décembre 2009

Le Directeur de l'IUFM Nord-Pas de Calais

à

Monsieur Jean-François CARON
Conseiller régional délégué
Maire de Loos en Gohelle
Conseil Régional Nord-Pas de Calais
151 avenue du Président Hoover
59555 LILLE CEDEX

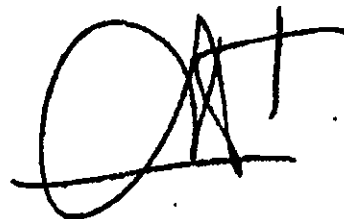
Monsieur,

Vous trouverez dans ce courrier la « Lettre ouverte » de la Direction de l'IUFM Nord-pas de Calais rédigée le 7 décembre 2009, journée de mobilisation nationale dans tous les IUFM de France.

Par cette Lettre, la Direction de l'IUFM Nord-Pas de Calais appelle tous les acteurs politiques, universitaires, syndicaux, membres des fédérations de parents d'élèves, membres d'associations du monde éducatif, à se mobiliser pour la défense de la formation des enseignants, chacun dans sa sphère de compétence et de responsabilité.

Je reste à votre disposition pour toute suite que vous souhaiteriez donner à cette lettre et vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Dominique Guy BRASSART



**L'IUFM Nord-Pas de Calais appelle à la mobilisation
de tous les acteurs régionaux
pour défendre une formation des maîtres de qualité**

La direction de l'IUFM Nord-Pas de Calais appelle tous les acteurs politiques, universitaires, syndicaux, membres des fédérations de parents d'élèves, membres d'associations du monde éducatif, à se mobiliser pour la défense de la formation des enseignants.

Le projet de réforme de la formation des enseignants, entrepris par le gouvernement depuis juin 2008, et dont les arbitrages ont été rendus publics le 13 novembre 2009, est inacceptable en l'état. Les options retenues par le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Ministre de l'Education nationale sont les pires que l'on pouvait craindre :

- choisir les Masters Recherche, comme modèle de référence, complétés de modules de préparation au concours séparés,
- retenir le Master Recherche, par définition scientifiquement spécialisé, comme voie d'accès aux métiers de l'enseignement, y compris pour les professeurs des écoles ou les professeurs des lycées professionnels,
- placer le concours durant l'année de M2,
- rendre facultatifs les stages en établissement scolaire et, de ce fait, ne pas les intégrer au Master.

Ce projet n'est pas à venir, il est en train d'être mis en place, puisque dès septembre prochain les lauréats des concours 2010, deviendront *directement* enseignants stagiaires en responsabilité devant des élèves pour les 2/3 de leur temps, sans formation professionnelle initiale. Ces nouvelles recrues ne bénéficieront que d'un accompagnement à la prise de fonction. Les choix des ministres reviennent en fait à dé-professionnaliser le métier d'enseignant.

Les conséquences de ces arbitrages sont calamiteuses pour tous, calamiteuses pour l'école et les élèves, calamiteuses pour les étudiants et les universités, calamiteuses pour l'appareil de formation actuel et les 600 personnels des 6 sites de formation répartis sur l'ensemble du territoire régional, calamiteuses pour la Nation et la République enfin.

- Pour les élèves et les parents d'élèves, la réforme entreprise par le gouvernement est calamiteuse parce qu'ils doivent craindre de voir nommés comme enseignants les jeunes lauréats de ces nouveaux concours qui, faute d'avoir reçu une formation professionnelle universitaire, faute d'avoir effectué des stages devenus facultatifs, seront démunis devant les difficultés d'apprentissage de leurs élèves. Ils découvriront la réalité professionnelle sur le tas, après l'université, au détriment des élèves.
- Pour les étudiants qui ont comme projet professionnel de devenir des enseignants de l'école primaire, du collège ou du lycée, ce projet de réforme est calamiteux parce qu'il les prive d'une formation

avec rapport de stage ?

professionnelle universitaire en alternance, adossée à la recherche. Parce que le choix qui vient d'être fait d'un concours en M2 va les contraindre à poursuivre, la même année, 3 objectifs inconciliables : préparer un concours de haut niveau, réussir un M2 Recherche, effectuer, s'ils sont admissibles et s'ils le souhaitent, un stage professionnel en établissement scolaire. Ce choix est calamiteux et injuste puisqu'il prive les étudiants d'aujourd'hui d'une année de formation rémunérée, qui permettait l'accès au métier d'enseignant à des étudiants issus de milieux socioculturels modestes.

- Pour les universités, ce choix est calamiteux parce qu'elles se voient ainsi confier la mission de formation des enseignants dans des conditions dangereuses pour la formation des nouveaux chercheurs. L'année de M2 étant à la fois l'année de préparation des concours, de validation du Master Recherche et de suivi éventuel de stages en établissement scolaire, les universitaires auront face à eux des étudiants qui demanderont avant tout à réussir les concours et non à être initiés à la recherche. Les Masters Recherche seront donc menacés.
- Pour le réseau de formation, les 600 personnels et les multiples partenaires de terrain de l'IUFM Nord-Pas de Calais, cette réforme est calamiteuse parce qu'elle conduit à les laisser à la merci de décisions qui depuis dix-huit mois n'ont toujours pas été prises par les responsables régionaux. Le risque de démantèlement de la structure existante n'est qu'une variante de celui de pur et simple abandon et désintérêt pour les compétences des personnels, tant dans le domaine de la formation que de l'ingénierie, ou de la gestion.
- Pour la Nation et la République enfin, cette réforme signifie que l'Etat renonce à sa mission historique de formation des enseignants telle qu'elle a été portée depuis plus d'un siècle. L'école, l'éducation et la formation cessent d'être des idéaux pour devenir un marché livré à la concurrence. Sera ainsi abandonnée toute ambition d'une école démocratique de la République.

La direction de l'IUFM Nord-Pas de Calais demande que 3 conditions président à la mise en place d'une formation de qualité des enseignants :

- la définition concertée de Masters professionnels construits sur l'articulation entre les enseignements universitaires adossés à la recherche (dont la recherche en éducation) et les stages en établissement scolaire ;
- un calendrier des concours qui place les épreuves d'admissibilité en fin de M1 ;
- pour les lauréats des concours, en 6^e année, une formation professionnelle en alternance (mi-temps en établissement scolaire, mi-temps en université).

Les universités, dans le cadre de leur autonomie, disposent de marges de manœuvre pour construire des masters professionnels qui répondent aux exigences des métiers de l'enseignement. Il leur revient d'assumer leurs responsabilités en la matière et de ne pas se laisser bernier par la tentation du Master Recherche comme voie de formation des maîtres. Elles gagneront à s'appuyer sur les compétences collectives de tous les personnels de l'IUFM, dans le cadre d'un schéma directeur régional des formations qui s'avère plus que jamais nécessaire.

Enseigner aujourd'hui un métier qui s'apprend... et
demain un métier sans formation ?

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

Institut universitaire de formation des maîtres
École Interne de l'Université d'Artois

